



Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement.

Contrat Légumineuses Saison 2024 - 2025
 entre **Fabien LEGENDRE** de SAS FABIEN LEGENDRE
 et les adhérents de l'Amap « En Seine brin d'Orge »
 47 avenue du 18 avril 1944 – 91200 – ATHIS-MONS

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de légumes secs en vue de soutenir l'exploitation de Fabien Legendre : agriculture en plein champ et maraîchage biologiques en Essonne 9 rue de la Plaine - 91780 - MEROBERT.
 Sauf contre-ordre, les produits seront distribués aux dates ci-dessous 13 place du Maréchal LECLERC à Juvisy-sur-Orge (en face La Poste).

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

- Être transparent sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise aux adhérents.
- Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie etc...) En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion entre le gestionnaire du contrat et le producteur.
- Permettre aux adhérents de visiter la ferme (date de la « Fête à la ferme » relayée par le gestionnaire du contrat).

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'Amap ESBO)

- S'engager pour toute la durée du contrat et prépayer la totalité de la production.
- Venir chercher les produits aux dates prévues de livraison. En cas d'empêchement, les produits peuvent être récupérés par un tiers ou proposés aux intermittents via le site Web de l'association. Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.
- Participer régulièrement à la distribution des produits de 19h00 à 20h30

SOUSCRIPTION, PRIX, PAIEMENT

Il est possible de souscrire le contrat en cours de saison et de commander des produits différents chaque fois (voire rien).
 Paiement effectué lors de la souscription sous forme de **chèques libellés à l'ordre de SAS Fabien Legendre, à remettre avec le contrat signé au plus tard 1 mois avant la première livraison souhaitée.** Ils sont remis au producteur par le gestionnaire du contrat à chaque livraison.

Je, soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP ESBO » à jour de ma cotisation 2024/2025

Nom Prénom : N° adhérent : tél :

Courriel : Adresse

Souscris au contrat « Légumineuses » avec Fabien Legendre selon les éléments ci-dessous.

		Pois chiches		Haricots blancs		Haricots rouges		Pois cassés		Lentilles		Flageolets		
		500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	
		2,20€	34€	3,00€	46€	3,00€	46€	2,40€	36€	2,20€	34€	3,10€	47€	
20 mar	qté													Chèque 1
	prix													
12 jun	qté													Chèque 2
	prix													
4 sep	qté													Chèque 3
	prix													
T o t a l	qté													
	prix													

Fait à Juvisy-sur-Orge le,

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

" lu et approuvé "